



PAR COURRIEL

Québec, le 11 septembre 2025

Monsieur Bertrand Gignac
Directeur général
Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec
162, rue Notre-Dame, bureau 101
Donnacona (Québec) G3M 1G4

Monsieur le Directeur général,

Le Secrétariat aux aînés (SA) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) accuse réception de votre courriel du 7 août dernier, ainsi que de l'avis transmis par la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale (TCPACN), portant sur le maintien à domicile et les enjeux propres à la MRC de Portneuf.

L'avis présente un état de situation qui met en lumière le vieillissement accéléré de la population, la fragmentation de l'offre de services et l'insuffisance du transport collectif. Les enjeux soulevés tels que les iniquités territoriales, la pénurie de personnel professionnel, l'épuisement des proches aidants, le faible soutien psychosocial et numérique, la lourdeur du programme d'adaptation domiciliaire ainsi qu'un isolement social accentué par la fracture numérique sont connus et font partie des priorités du Plan d'action gouvernemental 2024-2029 – *La fierté de vieillir*, notamment aux axes 2, 6, 8 et 10.

Plusieurs partenaires gouvernementaux, dont le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Transports et Santé Québec, sont déjà engagés dans des démarches visant à améliorer les situations que vous avez portées à notre attention. Votre avis, qui met en lumière les réalités propres à la MRC de Portneuf, contribuera à nourrir nos réflexions et sera transmis aux partenaires concernés pour soutenir leurs travaux. Il sera également rendu accessible pour consultation par nos autorités.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Marie-France Hallé

c. c. Deny Lépine, TCPACN
Alain Desbiens, TCPACN

N/Réf. : 25-PA-00108